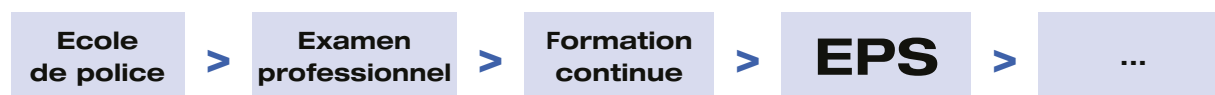




# Annnonce de l'EPS 2022

Examen professionnel supérieur policière/policier  
avec diplôme fédéral

L'EPS est le premier échelon de la formation policière continue.



Cet examen atteste que vous possédez les compétences nécessaires dans le domaine de la conduite, de la méthodologie didactique et du savoir policier spécifique et que vous avez approfondi l'un de ces domaines. L'EPS est le plus haut échelon de la formation professionnelle et garantit l'accès aux formations supérieures.

## Déroulement

### Module obligatoire:

- > 1 session de 2 jours (gestion de projet et Travail de diplôme)
- > 1 module obligatoire du 22 au 23.03.2022, 2 jours
- > CFF Centre du Löwenberg, Muntelier près de Morat

### Travail de diplôme:

- > Définition/planification du projet pendant le module obligatoire
- > 80 à 120 heures de travail pendant 5 mois
- > Travail de diplôme de 30–40 pages
- > Délai de remise du Travail de diplôme: 31.08.2022

### Examen:

- > 40 min (20 min de présentation et 20 min d'entretien)
- > Entre le 30.10.2022 et le 01.12.2022
- > Au siège de l'ISP à Neuchâtel
- > Taxe d'examen: Fr. 750.–

## Conditions d'admission

- > Brevet fédéral de Policière/Policier ou certificat de Policière/Policier (ou équivalence)
- > 5 ans d'expérience professionnelle dans un corps de police suisse (ou équivalence)
- > 40 jours de formation continue, selon les modules obligatoires et à choix (ou équivalence)

La Commission d'assurance qualité EPS (CAQ EPS) décide de l'équivalence d'autres certificats, de l'expérience professionnelle et des cours de formation continue. Contact: examens@edupolice.ch

## Inscription en ligne, délai au 12.11.2021

L'inscription est effectuée par votre corps de police, via l'inscription au module obligatoire de préparation.

Pour toute information, veuillez consulter: [www.institut-police.ch](http://www.institut-police.ch)



# Plan chronologique

## Examen professionnel supérieur 2022

Dates	Concerne	Candidat	Remarques
30.06.2021	<b>Publication</b>	Contrôle de l'admission par le formulaire «Inscription et contrôle des qualifications»	Publication sur la PNFP
12.11.2021	<b>Délai d'inscription</b>	Inscription online par le responsable de formation.	Contrôle des inscriptions selon les conditions d'admission
30.11.2021	<b>Délai réception des dossiers</b>	Envoi des dossiers des candidats au Centre de coordination Examens professionnels fédéraux	Contrôle des inscriptions selon les conditions d'admission
15.12.2021	<b>Admission</b>	Séance de la Commission AQ	Validation des admissions par la Commission AQ, confirmation par lettre aux candidat(e)s
16.12.2021	<b>Confirmation de l'admission</b>	Réception de la lettre confirmant l'inscription à l'examen	Lettre aux candidat(e)s
31.01.2022	<b>Confirmation PNFP</b>	Courriel de confirmation pour le module obligatoire et envoi de l'ordre de préparation	Online PNFP
31.01.2022	<b>Délai d'inscription pour les répétant(e)s</b>	Inscription par mail auprès du responsable de formation; valable aussi pour les candidats qui ont interrompu le cursus	Planification des experts par le Centre de coordination (experts différents pour les répétant(e)s)
28.02.2022	<b>Briefing des mentors (facultatif)</b>	Inscription online sur la PNFP	Inscription online sur la PNFP
22.-23.03.2022	<b>Module obligatoire</b>	Préparation du plan de projet, début de la rédaction du travail de diplôme	Introduction au travail de diplôme pendant 1,5 jours
15.06.2022	<b>Convocation</b>	Confirmation par courrier de la date et du lieu d'examen	Information aux experts
31.08.2022	<b>Remise du travail de diplôme Facture</b>	3 exemplaires sous format papier, 1 support de données électronique, 1 résumé au format «Word»	Attribution des travaux de diplôme aux experts pour évaluation. Envoi de la taxe d'examen
30.09.2022	<b>Délai de désistement</b>	Dernier délai de désistement	Contrôle du paiement
30.10.– 01.12.2022	<b>Période d'examen</b>	20 min. de présentation du travail de diplôme et 20 min. d'interrogation sur le travail de diplôme	Date et heure d'examen selon convocation
mi-décembre 2022	<b>Séance des notes</b>	Séance de la Commission AQ	Séance finale et confirmation des notes des experts
mi-décembre 2022	<b>Communication des résultats</b>	Dernier délai pour la réception des résultats d'examen	Envoi des résultats avec les feuilles de note des candidat(e)s en échec
mi-janvier 2023	<b>Délai de recours</b>	Dernier délai pour déposer un recours auprès du SEFRI	Selon notices du SEFRI
03.03.2023	<b>Cérémonie de remise des diplômes</b>	Remise du Diplôme, de la feuille de notes et du feed-back des expert(e)s sur le travail de diplôme	Au cours de l'après-midi à Lucerne

**Contact:**

Institut Suisse de Police

**Centre de coordination Examens professionnels fédéraux**

Avenue du Vignoble 3

2000 Neuchâtel

examens@edupolice.ch

